



Forum de restitution

Mardi 20 avril 2021 18h00-20h00

COMPTE-RENDU



PCAET de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Sommaire

Objectifs et déroulé du forum de restitution.....	p3
Le forum en chiffres et images.....	p4
Synthèse des propos introductifs des élus.....	p5
Synthèse des échanges sur les actions présentées	p6

Objectifs et déroulé



Objectifs du forum :

- Partager le bilan de la concertation
- Echanger sur les pistes d'actions prioritaires issues de la concertation



Déroulé du forum :

- Introduction et rappel de la démarche
- Retour sur les principaux dispositifs de concertation
- Présentation des pistes d'actions prioritaires pour le PCAET par axes stratégiques
- Présentation des suites de la démarche

Le forum en chiffres et images



41 participants



28 pistes d'actions présentées

2.1 Les dispositifs de concertation

Présence sur 3 marchés

- o La Haye, Périers, Lessay
- o Echanges avec 35 personnes

Concertation numérique habitants

- o 109 contributions
- o Sélection de sujets et actions prioritaires pour le futur PCAET

Boîte à idées – Les jeunes citoyens pour le PCAET

- o 3 classes d'école primaire
- o Une classe de collège

Questionnaire

- o 13 réponses

9 mars 2021

- o Forum de lancement
- o 56 participants
- o 115 propositions d'actions

31 mars & 1^{er} avril

- o 4 ateliers de co-construction du plan d'actions
- o 70 participants
- o 186 propositions d'actions

10 avril 2021

- o Atelier élu
- o 21 participants
- o 26 propositions d'idées pour l'exemplarité des collectivités

12 avril

- o Séminaire
- o 23 participants
- o 64 actions débat
- o 48 actions retenues après retravail

Plusieurs autres démarches de concertation menées en parallèle

- o Programme sur l'économie circulaire
- o Démarche de développement durable : réseau d'éco-agents et d'éco-élus
- o Démarche de mutualisation des achats/compétences entre la COCM et les communes
- o Groupe de travail sur la mobilité

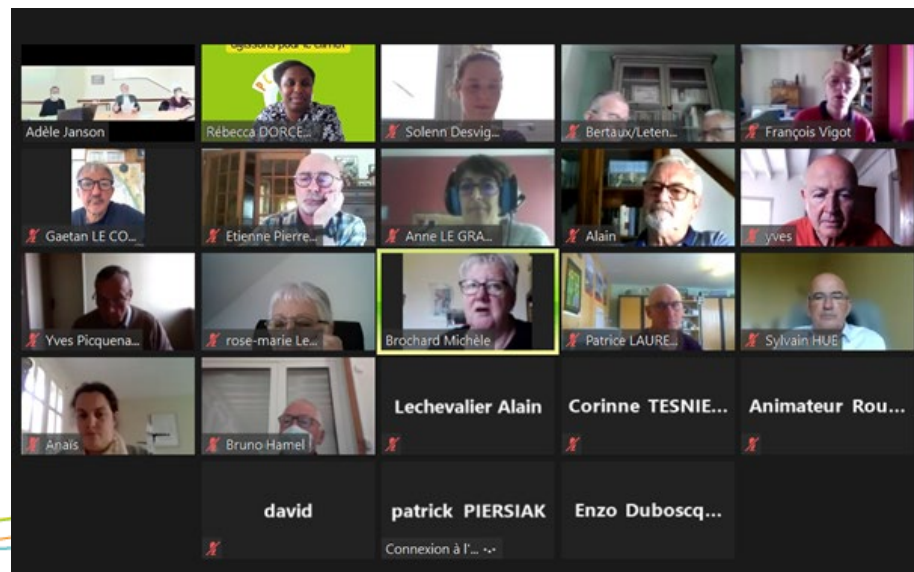
Axe 2 : La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement d'adaptation

Orientation 4 : Aménager le territoire en anticipant et en s'adaptant aux effets du changement climatique

- Préserver la biodiversité locale** (valoriser la trame verte et bleue, lutter contre la pollution lumineuse, préserver la trame noire)
- Renforcer l'exemplarité des projets d'aménagement** (valorisation des friches, choix des matériaux, gestion des déchets, écoquartiers)
- Promouvoir un urbanisme durable** (densification, gestion durable du trait de côte, adaptation de l'habitat aux conséquences du changement climatique, qualité environnementale de l'habitat)

Orientation 7 : Accompagner et conforter la transition agricole et des métiers de la mer

- Elaborer un Plan Alimentaire Territorial** (développer les circuits courts et des filières alimentaires locales, augmenter la part des produits locaux dans les cantines,...)
- Accompagner le développement d'activités locales de transformation** (mise en place de conserverie, mise en réseau des acteurs, rapprochement des cultures marines et agricoles)
- Accompagner les actions favorables au stockage du carbone et à la lutte contre l'érosion des sols**



Synthèse des propos introductifs des

Henri LEMOIGNE, Président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Différents dispositifs ont été mis en œuvre et animés dans le cadre de la concertation du PCAET :

- La boîte à idée a permis de solliciter l'avis des habitants du territoire
- Le forum de concertation participatif
- Les ateliers de concertation à destination des acteurs du territoire
- La matinée d'échanges qui a rassemblé les élus communaux et communautaires
- Les jeunes : les écoles primaires et collèges ont répondu présents. Les enfants ont exprimé les thématiques sur lesquelles ils voulaient attirer l'attention des adultes, comme la réduction du gaspillage alimentaire.

Ces différents temps de concertation ont permis à tous les acteurs de prendre conscience des enjeux de notre territoire, de pouvoir déterminer notre futur en ce qui concerne les consommations énergétiques, les émissions de GES, les pollutions et d'envisager le recours à des ENR ainsi que d'intégrer dans nos décisions le changement climatique. Nous remercions l'ensemble des acteurs qui se sont largement mobilisés pour élaborer collectivement notre PCAET.

Mme Hebert, 2^{ème} Vice-présidente en charge du « Développement durable et de la mobilité », Elue référente pour le PCAET

- Une forte mobilisation des habitants, élus, acteurs et partenaires du territoire pour assister aux temps de concertation et transmettre leurs contributions.
- Un gros travail a été mené pour adapter les dispositifs de concertation au contexte sanitaire.
- La COCM a souhaité avoir une concertation importante pour le PCAET qui porte sur la transition écologique et énergétique, l'adaptation au changement climatique. *« Nous sommes convaincus, les élus de la COCM, qu'il est nécessaire que les enjeux liés au PCAET soient partagés par l'ensemble des acteurs du territoire. Nous avons investi du temps et des moyens financiers pour mener à bien cette concertation qui est un véritable investissement pour notre futur. Les contributions de la concertation sont un socle pour construire le PCAET qui devra correspondre aux acteurs du territoire. »*
- Par la suite, les choix effectués par les élus par rapport au PCAET seront présentés et explicités aux acteurs du territoire.

Synthèse des échanges

Remarques générales :

- Des participants se sont interrogés sur la déclinaison concrète et opérationnelle des pistes d'actions présentées. Il a été indiqué que si la concertation avait permis à ce stade de faire émerger les sujets prioritaires pour le territoire, un travail allait être poursuivi pour décliner ces actions de manière effective pour les 6 ans à venir. La COCM va veiller à définir des actions pouvant être rapidement mises en œuvre et des actions plus complexes à porter sur le long terme. Les participants du forum ont souhaité que les actions du PCAET soient réalistes et qu'elles intègrent notamment les priorités sur lesquelles les communes souhaitent s'engager .
- Il a été proposé de rechercher des bonnes pratiques et idées sur d'autres territoires.

Remarques relatives aux actions de l'axe 2 « La préservation des milieux et des ressources naturelles comme leviers de développement et d'adaptation » :

- Concernant la gestion du trait de côte, il a été rappelé que le territoire avait travaillé sur cet enjeu au travers de la stratégie « Notre littoral pour demain ». Le CEREMA apporte un appui pour expérimenter des actions sur deux sites, qui pourront être généralisées dans un processus d'amélioration continue. A propos des constructions sur le littoral, il a été indiqué que la loi littoral encadrerait et contraignait les nouvelles constructions. Les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, dont certains sont en cours d'élaboration, règlementent également l'urbanisation du littoral.
- La problématique des dépôts sauvages sur le territoire et de l'insuffisance du tri sélectif a été soulignée par un participant.
- Au sujet de l'économie circulaire, il a été rappelé le programme engagé par la COCM depuis 2019. Des rencontres avec les entreprises locales ont été organisées afin de les aider à recycler leur plastique. La COCM a un rôle majeur de facilitateur sur l'économie circulaire en direction des entreprises. Les actions menées dans le cadre de ce programme pourront être pérennisées et intensifiées dans le cadre du PCAET.

Synthèse des échanges

Remarques relatives aux actions de l'axe 3 « Des politiques publiques engagées en faveur de la transition »:

- Sur la plateforme de rénovation de l'habitat, qui rencontre un grand succès, les élus ont indiqué leur volonté de s'engager dans une opération programmée d'amélioration de l'habitat pour faciliter les projets de rénovation des particuliers et bailleurs.
- Il a été demandé si les associations pouvaient bénéficier des aides en matière de rénovation des bâtiments. La COCM doit se renseigner à ce sujet pour apporter davantage d'informations.
- En matière de mobilités, les participants ont partagé le constat d'un manque d'aménagements cyclables sur territoire. Il est souhaité que des aménagements dédiés aux cycles soient réalisés, et qu'ils permettent de relier les bassins d'habitations, les commerces, les plages, etc. A ce sujet, il a été rappelé le rôle à jouer par le Département en matière de structuration du réseau cyclable. La COCM est en attente du Département qu'il mène ce travail pour que les communes puissent ensuite réaliser des liaisons cyclables de leur territoire au réseau départemental. Par ailleurs, dans le cadre de la plateforme de mobilité, un groupe de travail sur le vélo est en création. Les participants du forum peuvent le rejoindre.

Remarques relatives aux actions de l'axe 4 «Vers un territoire autonome en énergie»:

- Au sujet de l'éclairage public, alors que de nombreuses communes engagent des projets pour passer au LED, il a été jugé pertinent que la COCM, dans le cadre du PCAET, porte une stratégie en faveur de l'éclairage public et facilite les collaborations-mutualisations entre communes (ex: achats groupés). Il a été indiqué que dans le cadre du plan de relance de l'Etat, les communes pouvaient bénéficier d'aides pour revoir leur système d'éclairage. Le SDEM accompagne également les communes adhérentes pour passer au LED ou gérer l'éclairage public (détecteur).
- En matière d'ENR, il a été rappelé la complexité pour les communes de monter de gros projets d'ENR, qui nécessitent d'être accompagnées. Le plan de relance offre de nouveau une opportunité pour les communes de bénéficier de financements ou d'un accompagnement technique en la matière. Par ailleurs, les particuliers ont également besoin de conseils en matière d'ENR.